



Modification simplifiée du PLU de la commune de Trégastel

Délimitation des secteurs
déjà urbanisés



Modalités de concertation définies par délibération du
Conseil Communautaire de Lannion Trégor Communauté
en date du 14 décembre 2021



Justification de la délimitation	Nom du SDU	Commune
	KERALIES	TREGASTEL
Identification du SDU sur la base de la définition du SCOT :		
- structurés autour de plusieurs voies de circulation :	Plus de 5 voies	
- comprenant au moins 30 constructions principales : - regroupées - disposées en plusieurs rangs de part et d'autres de ces voies.	Autour de 50	
Situé partiellement en espace proche du rivage : (NB : Des secteurs situés en espace proche du rivage peuvent s'inscrire dans un SDU mais pas dans l'enveloppe bâtie)	Non	

Analyse qualitative du secteur



Légende

- Limites d'urbanisation depuis les axes de circulation
- Périmètre d'urbanisation cohérent
- Ilot d'habitat isolé
- Terrain non bâti
- Habitat ancien

Photos du secteur	
	
	
Description du SDU :	
Organisation des constructions	Habitat pavillonnaire développé le long de voies originelles (anciennes voies rurales).
Des limites naturelles	Matérialisées par la route à l'ouest, les haies au nord et à l'est.

